



Département de la Haute Corse
Commune de Piedicorte-di-Gaggio

PROCES VERBAL

Séance du jeudi 10 août 2023

Nombre de membres en exercice : 6

L'an deux mille vingt-trois et le dix août l'assemblée régulièrement convoquée le 07 août 2023, s'est réunie sous la présidence de Jean Marie ANTONETTI

Sont présents : Don Pierre ALESSANDRI, Jean Marie ANTONETTI, Joseph ANTONETTI, Paul José LEONETTI, Jean Pierre ROUBY

Présents : 5

Représentés : Roland VINCENTI

Votants : 6

Excuses :

Absents :

Secrétaire de séance : Jean Pierre ROUBY

Le quorum étant atteint, la séance débute à 16h00.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV du conseil municipal du 06 juillet 2023
- 2) Commande et pose signalétique de rue (délibération)
- 3) Subventions aux associations 2023 (délibération)
- 4) Questions diverses :
 - 4.1 Point sur les projets et travaux en cours
 - a) Travaux de réfection du réseau de distribution d'eau
 - b) Eclairage public
 - c) Phase 4 rénovation de l'église
 - d) Descente du couvent
 - 4.2 Préparation commémoration du bombardement du 22 septembre 1943
 - 4.3 Vacance du poste de secrétaire

1) Approbation du PV du conseil municipal du 06 juillet 2023

Le PV du conseil municipal du 06 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

2) Commande et pose signalétique de rue (délibération)

Délibération : Signalétique de rue - Demande d'aide au titre du schéma d'aménagement, de développement et de protection du Massif Corse - **DE 2023 019**

Le Maire rappelle l'intérêt du plan d'adressage (numérotage et dénomination des voies) qui constitue un élément essentiel de l'aménagement du territoire communal et offre de multiples avantages à la commune et aux administrés. Il rappelle au conseil municipal que cet adressage constitue un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique, en permettant notamment la localisation à 100% des foyers et facilitant ainsi la commercialisation des prises.

C'est pourquoi, après la réalisation d'un audit par La Poste pour la réalisation d'un plan d'adressage référencé par le Service National de l'Adressage qui servira également aux services de l'Etat et aux entreprises privées (DGFIP, Cadastre, EDF, France Telecom, etc.), facilitera une rapidité d'intervention des services d'urgence et services de secours, l'efficacité de l'acheminement du courrier et des colis, renforcera l'optimisation des services (collecte des déchets, services à la personne, déploiement des réseaux d'eau, ...), et après avoir effectué la dénomination des rues et ruelles du village (cf. délibération DE_2023_006 – « Adressage communal – Validation de l'Odonymie ») et la numérotation de tous les locaux situés sur ces voies, il est dorénavant nécessaire de compléter ce plan d'adressage par une signalétique, notamment par la pose de numéros de maison en email et de panneaux de rues ou de lieux-dits en email, sur tout le territoire de la commune.

Le maire informe le conseil municipal que le montant total des devis estimatifs d'acquisition et de pose de cette signalétique complète s'élève à 6 471,13 € HT :

- Devis La Poste (plaques de rue, plaques N° de maisons et supports) : 4 386,13 € HT
- Devis Dos Santos : installation n° de maisons et plaques de rue : 2 085,00 € HT

Il propose de solliciter une aide financière auprès de la Collectivité de Corse au titre du schéma d'aménagement, de développement et de protection du Massif Corse, selon le plan de financement suivant :

CDC Comité de Massifs)	80 %	5 176,90 €
Commune	20 %	1 294,23€
MONTANT TOTAL HT		6 471,13 €

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par son vote :

Votant : 6 Pour : 6 Contre : 0

APPROUVE

- **Les devis estimatifs d'acquisition et de pose de la signalétique complète.**
- **Le plan de financement proposé.**

AUTORISE

- **Le Maire à engager toute démarche afférente à ce projet et à solliciter une aide financière auprès de la Collectivité de Corse au titre du schéma d'aménagement, de développement et de protection du Massif Corse.**

3) Subventions aux associations 2023 (délibération)

Délibération : Subventions aux associations 2023 - **DE 2023 020**

Le maire expose

Demandes reçues et confirmées :

- **La Diane Piedicortaise** (société de chasse)

Il est noté sur la demande « Débroussaillage de sentiers ou chemins muletiers, parcelles favorisant le développement du gibier sédentaire, l'amélioration de la faune sauvage »

- **Associu Voci è Organi in Libertà :**

Cette association participe à l'animation du village en organisant chaque année des concerts dans notre église.

- **Associu Ghjuvan Francescu**

Association engagée dans la lutte contre le cancer en partenariat avec l'Institut Paoli Calmettes de Marseille.

Le maire rappelle que le budget 2023 a prévu 2 000 € pour les subventions aux associations, soit en moyenne 660 € par association.

Par cette nouvelle délibération le conseil, par son vote

Votant : 6 Pour : 6 contre : 0

Décide l'attribution des subventions suivantes :

- **La Diane Piedicortaise : 660 €**
- **Associu Voci è Organi in Libertà : 660 €**
- **Associu Ghjuvan Francescu : 660 €**

4) Questions diverses :

4.1 Point sur les projets et travaux en cours

a) *Travaux de réfection du réseau de distribution d'eau*

Les travaux sont globalement terminés. Il reste à poser une quinzaine de compteurs (au centre du village) et à régler un problème de connexion au réseau principal (1 habitation).

Il est prévu que l'entreprise LANFRANCHI termine sa partie de travaux entre le 1^{er} et le 15 septembre.

Reste le problème du nettoyage du village (tâches de goudron) à terminer. Le maître d'œuvre POZZO DI BORGO doit contacter l'entreprise PETRONI à ce sujet. Dans l'attente, plus aucun paiement ne sera effectué.

b) *Eclairage public*

Les Bâtiments de France, après intervention du Préfet de Haute Corse, devrait nous faire parvenir rapidement un « accord tacite » en réponse à notre déclaration préalable (rappel : deux mois ont été perdus suite au départ de l'architecte des bâtiments de France). Ainsi les bons de commande des matériels pourront être passés par le maître d'œuvre (prévu 1^{ère} semaine de septembre). Les travaux de mise en place du nouvel éclairage municipal devraient débuter dès réception des matériels, mais les délais de réception après commande sont encore évalués à 2 mois. Les travaux eux-mêmes ne devraient durer qu'une à deux semaines. On peut donc espérer un nouvel éclairage public avant la fin de l'année !

c) *Phase 4 rénovation de l'église*

L'architecte du Cabinet 2BDM a envoyé une estimation financière pour cette phase 4 (rénovation de l'intérieur de l'église) : 390 040,52 € HT pour les travaux + 35 103,65 e HT pour la maîtrise d'œuvre. Rappel : il a été contracté un prêt de 66 774,00 € (40 ans) auprès de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignation) pour la partie fonds propres du financement.

a) *Descente du couvent*

Le Bureau d'Etudes Pozzo di Borgo a présenté à la mairie une étude d'avant-projet pour la réalisation de la passerelle béton de la route de descente au couvent. Le détail financier estimatif est présenté dans le tableau ci-après.

Cette estimation financière doit encore être affinée en fonction de notre analyse. Mais ce projet maintenant bien amorcé.

(1) Montant HT des travaux :	299 860,00
(2) Honoraires de maîtrise d'œuvre :	45 000,00
(3) Missions complémentaires :	
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	19 000,00
- Topographie	8 000,00
- Etude géotechnique	10 000,00
- Coordination Sécurité et Protection de la Santé	2 500,00
- Contrôles techniques	25 000,00
- Diagnostic amiante	3 000,00
- Etudes béton	7 500,00
Total missions complémentaires	56 000,00
(4) Coût d'objectif : (1) + (2) + (3)	400 860,00
(5) Aléas et imprévus :	22 140,00
(6) Dépense subventionnable : (4) + (5)	423 000,00
(7) Montant de la TVA	
- TVA à 10%	29 986,00
- TVA à 20%	20 200,00
Total TVA	50 186,00
(8) Total TTC de l'opération : (6) + (7)	473 186,00

4.2 Préparation commémoration du bombardement du 22 septembre 1943

La liste des personnalités officielles à inviter pour la cérémonie du 80^{ème} anniversaire du bombardement du village a été dressée : Préfet de région, Préfet de Haute Corse, Sous-Préfet, Président du Conseil Exécutif, Présidente de l'Assemblée, Sénateur, Député, Délégué militaire de Haute-Corse, chefs de corps et délégations militaires en armes (Solenzara, Calvi, Ajaccio), Général, Colonel et Commandant de gendarmerie, Président et colonel SIS 2B, Chef de corps Sécurité Civile de Corte, maires et anciens maires du canton, Président et délégation des anciens combattants.

Le programme prévu pour cette journée commémorative, sur la place du bombardement et au monument aux morts, est le suivant :

- 11h00 : Ouverture de la cérémonie - discours d'ouverture du Maire.
- 11h05 : Discours des autorités civiles et militaires (Autorités militaires, Député, Sénateur)
- 11h15 : Discours du Président du Conseil Exécutif de Corse
- 11h20 : Discours du Préfet de Corse
- 11h30 : recueillement sur la place du bombardement
- 11h40 : recueillement au monument aux morts
- 11h45 : Clôture de la cérémonie suivie d'un cocktail dînatoire

Une conférence du Directeur du musée de Bastia avec visionnage du reportage de Daniel Luccioni et témoignage du Général Franceschi est également envisagée. Les contacts avec les autorités seront pris rapidement et les lettres d'invitation officielles seront envoyées sans tarder. Cette organisation importante demandera l'engagement de tous nos concitoyens pour que cet évènement reçoivent tout l'éclat qu'il mérite

4.3 Vacance du poste de secrétaire

Suite à la démission de la secrétaire, le poste sera vacant à compter du 1^{er} septembre 2023. Toute personne intéressée pourra se présenter à la mairie pour de plus amples informations (définition du poste, modalités de candidature, etc.)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h00